CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E129293** **VALABLE JUSQU'AU** **13/03/2027**

ÉDITÉ LE 23/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/03/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 792354664

Siret : 792 354 664 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021589667504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021589667504

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/04/2026

Raison sociale : LE ROUX . F

LE BOURG
29290 TREOUERGAT

Téléphone : 02 98 89 22 73 **Fax :** 02 98 89 22 73

Portable : 06 64 89 06 98

Responsabilité légale :
LE ROUX TANGI GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : lerouxmenuiserie@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 870 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	4	14/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/06/2026 08:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.